

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 7 (1976)

Artikel: Hérédité et usage : un article rédigé par Alphonse de Candolle après 1890
Autor: Candolle, Roger de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hérédité et usage

Un article rédigé par Alphonse de Candolle après 1890

par ROGER DE CANDOLLE

Augustin Pyramus de Candolle aimait à dire que la journée devait être de trois parties égales: 8 heures de travail, 8 de délassement et 8 de sommeil. Il ajoutait: "Si cette proportion n'est pas respectée, chacune des trois parties en souffrira".

Mon arrière grand-père Alphonse avait du entendre cela de son père bien souvent mais rien n'indique qu'il n'ait adopté ce principe. Le grand âge auquel il est parvenu en bonne santé semble attester qu'il dormait normalement; mais la somme énorme de travail qu'il a accompli n'a pu l'être qu'au dépend de ce que les autres gens appellent "délassement". Il n'avait que peu de goût pour les voyages, ne cultivait pas les arts, il n'acquerrait que peu de livres non scientifiques, il ne jouait pas aux cartes et son seul sport était la marche... par contre il s'astreignait aux travaux les plus divers et dans la maison que j'habite et qui fut la sienne, il est presque impossible d'ouvrir un tiroir sans y trouver une trace de son activité. La bibliothèque est entièrement cataloguée de sa main, les pièces de nos volumineuses archives ont été entièrement lues et anotées par lui et il existe des notes de lui sur un nombre incroyable de sujets, parmi celles-ci la liste de ses invités, qui sont presque entièrement des membres de sa famille et des intimes, atteste qu'il n'était pas un mondain.

L'article qui suit est peut-être le dernier qu'il ait rédigé.

Hérédité et usage

L'hérédité et l'usage d'organes ou de facultés exercent une influence dont la valeur relative est difficile à apprécier. Mr. Galton, qui s'est beaucoup occupé de cette question, désigne les deux catégories d'influences par un jeu de mots, en anglais, très expressif: *Nature* et *Nurture*.

En observant le déclin de mes facultés dans un âge avancé (84 ans), j'ai cru pouvoir aborder ce problème par un côté auquel on n'a pas pensé. Je me suis demandé si les qualités et les défauts qui existent maintenant chez moi sont ceux que j'ai reçus en naissant, c'est-à-dire par hérédité, ou ceux que j'ai peut-être augmentés par un usage habituel.

Le résultat de mon examen a été tout autre que je ne le supposais. Les facultés physiques ou intellectuelles qui étaient les plus caractérisées chez moi dès mon enfance sont les mieux conservées, mais ce sont aussi celles dont j'ai fait constamment usage. Inversément les facultés qui étaient naturellement faibles ont décliné plus que les autres et ce sont des facultés que j'ai négligé de cultiver. Ainsi l'hérédité s'est combinée avec l'usage ou non usage, de manière à ne donner aucune mesure de leur influence relative.

Il y a cependant une conclusion à tirer de ces faits. Evidemment d'après mon exemple et probablement chez beaucoup d'autres individus, les aptitudes naturel-

les font que tel ou tel exercice du corps ou de l'esprit, est préféré, tandis qu'on néglige ceux auxquels on ne se sent pas propre. C'est un effet de la paresse et en même temps d'un calcul avantageux. A quoi sert de donner du temps à la musique, aux mathématiques ou a des exercices corporels si l'on sent qu'on n'en a pas le goût et qu'on ne réussira pas? Mieux vaut s'appliquer aux choses qui sont dans votre nature. La plupart des hommes agissent dans ce sens, par raison ou par sorte d'instinct. Il y a pourtant des exceptions. Certaines personnes, douées de plus de volonté que de jugement, s'obstinent à faire des choses pour lesquelles elles n'ont pas de facilité naturelle. On voit des gens qui ne sont pas du tout musiciens chanter jusqu'à la fin de leur vie; d'autres assez maladroits se livrer indéfiniment à des exercices d'adresse, etc. En général il me semble qu'on ne parvient guère à vaincre la nature. Elle est peut-être plus forte que l'usage.

S'il en est ainsi beaucoup de parents et d'instituteurs se font des illusions, car ils forcent les jeunes gens à faire ce qui leur déplaît et les détournent parfois de faire ce qui leur est agréable et leur réussit. La nature se venge, il est vrai. Tel jeune homme qui n'aimait pas les mathématiques ou le latin, se tourne vers d'autres études quand il est libre. Telle jeune demoiselle qui n'a pas le sens musical ferme son piano quand elle est "émancipée par le mariage", selon l'expression de la loi. Le résultat des applications forcées est une perte de temps et produit des révoltes, plus ou moins marquées, qui ont de l'inconvénient au point de vue moral. Les instituteurs obéissent, il est vrai, à des injonctions supérieures, qui partent d'une idée fautive de plus en plus répandue dans les pays autocratiques, c'est-à-dire à souverains absolus ou suffrage universel, idée qui consiste à rendre l'éducation uniforme au moyen d'écoles publiques obligatoires. L'intérêt de la civilisation serait, au contraire, d'obtenir le plus possible des hommes forts dans toutes les spécialités, en cultivant les dispositions particulières de chaque individu.

L'article ci-dessus se trouvait dans une fourre sur laquelle Alphonse de Candolle avait marqué "bon à publier". Son fils ne jugea pas utile de le faire; effectivement l'intérêt principal de ce document réside dans le fait qu'il émane d'un auteur de 84 ans qui, après avoir travaillé presque 70 ans à un rythme que l'on peut probablement fixer à plus de dix heures par jour, devait avoir accompli, au moment d'écrire ces lignes, un total d'heures de travail à la moitié duquel un homme croit généralement avoir atteint la limite de la fatigue et le comble du mérite.

Peut-être les conclusions auxquelles arrive l'auteur pouvaient-elles paraître étonnantes à une époque où les gens cultivés s'efforçaient encore d'être complets et cherchaient souvent à se perfectionner dans les domaines où ils étaient faibles. En recommandant aux éducateurs d'orienter franchement leurs élèves dans le sens de leurs aptitudes en négligeant les autres, Alphonse de Candolle ne prêchait-il pas déjà cette spécialisation vers laquelle nous tendons tous aujourd'hui?